

2

(N^o 54.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 1846.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Pierre-Alexandre Fournel, négociant à Bruxelles.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire né à Paris, le 23 avril 1815, avait à peine trois ans lorsqu'il est venu en Belgique avec ses parents qui s'y établirent, et depuis cette époque il a constamment habité ce pays.

Le sieur Fournel a satisfait à la milice en 1834, et le 2 septembre 1845, il a été élu sous-lieutenant de la garde civique de Bruxelles; il est propriétaire-directeur d'un établissement de teinture et de blanchiment de toutes espèces de laines à Cureghem sous Anderlecht; sa conduite est à l'abri de tout reproche, et les autorités consultées estiment que sa demande peut être favorablement accueillie.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.
